

PROGRAMME DE RECHERCHE EN PARTENARIAT VISANT LE DÉVELOPPEMENT D'ALTERNATIVES SANTÉ À L'AJOUT DES NITRITES ET DES NITRATES DANS LES PRODUITS CARNÉS

OFFERT CONJOINTEMENT PAR :

- le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT)
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
- Les Gibiers Canabec inc.
- Yamaco (9138-9494 Québec inc.)
- La Maison du Gibier inc.
- Les Spécialités Prodal (1975) ltée
- Avec la collaboration de l'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) Capitale-Nationale.

OBJECTIF DU PROGRAMME :

- Ce programme de recherche vise à inciter les chercheurs québécois œuvrant dans des champs disciplinaires variés à répondre aux besoins des partenaires et à proposer des recherches novatrices dans le but de développer des alternatives santé à l'ajout des nitrites et des nitrates comme agents de conservation dans les produits carnés.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES :

- Un concours
- Programme d'une durée de 18 mois
- Projet d'une durée maximale de 18 mois
- Enveloppe budgétaire du programme : 200 000 \$
- Subvention pouvant atteindre 200 000 \$ pour un projet de 18 mois

ADMISSIBILITÉ :

- Les projets de recherche doivent satisfaire les conditions d'admissibilité décrites au chapitre 2 du guide d'appel de propositions. Seuls les chercheurs universitaires (CHU, CHUN, CHUT) ou de collège (CHC) peuvent être responsables d'un projet de recherche et soumettre une demande dans le cadre du présent programme.
- Le chercheur responsable ne peut présenter qu'UNE seule lettre d'intention dans le cadre du présent concours.

PIÈCES REQUISES (formulaire électronique) :

- 1^{re} étape: - Lettre d'intention
- Curriculum vitæ du chercheur responsable
- 2^e étape: - Demande d'aide financière
- Curriculum vitæ de tous les chercheurs de l'équipe

DATES À RETENIR :

- Lancement universitaire: 8 juillet 2011
- Dépôt de la lettre d'intention : 8 septembre 2011
- Dépôt de la demande d'aide financière : 9 novembre 2011
- Annonce des résultats : mi-décembre 2011

CONDITIONS LIÉES AU VERSEMENT DE LA SUBVENTION :

La subvention accordée dans le cadre de ce programme de recherche est conditionnelle :

- à l'acceptation par le chercheur responsable de réaliser le projet de recherche selon les objectifs et le calendrier établis dans la demande d'aide financière, avec les ressources financières accordées et dans le respect des conditions énoncées sur la fiche synthèse accompagnant la lettre d'annonce;
- au dépôt d'une entente de recherche signée impliquant la ou les université(s) ou collège(s) concernés et les entreprises partenaires et couvrant, entre autres, la protection de l'information confidentielle, les droits exclusifs d'utilisation de la propriété intellectuelle et d'exploitation des résultats découlant du projet aux quatre entreprises partenaires du Programme pour une durée de 3 ans après la fin du projet, les publications, la diffusion et les activités de transfert, et ce, en conformité avec le Plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle dans les universités énoncé par le gouvernement du Québec.